

AFFICHAGE DE PRIX**• LOCATION**

Nos tarifs sont les mêmes côté bailleur & locataire pour les locaux d'habitation et mixtes :

Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail	=	10 €/m²
Préparation et réalisation de l'état des lieux	=	3 €/m²
Emplacement de stationnement	=	150 €
Rédaction d'actes isolés ou effectués en cours de bail (avenant, renouvellement)	=	170 €

• GESTION

Nos honoraires de gestion sont de 5% HT par mois (soit 6% TTC) sur les sommes encaissées.

Le taux ci-dessus n'est qu'un taux moyen donné à titre indicatif : il peut donc être très sensiblement supérieur ou inférieur dans les cas particuliers et est toujours négocié de gré à gré.

Ce pourcentage est applicable au loyer ainsi qu'aux accessoires du loyer principal (charges, prestations, taxes locatives, fournitures individuelles, réparations locatives etc....).

• VENTE

Pour toute opération de transaction conclue par l'intermédiaire de DEFRANCE IMMOBILIER, les honoraires d'agence seront à la charge des acquéreurs. Les honoraires d'agence sont inclus dans le prix de vente affiché sur nos annonces.

Les honoraires se composent de manière suivante :

De 0 € et 100 000 €	=	8% du prix net vendeur
Entre 100 001 € et 200 000 €	=	7% du prix net vendeur
À partir de 200 001 €	=	6% du prix vendeur

La mention HAI* portée sur les annonces signifie « Honoraires Agence Inclus »

Locaux professionnels et commerciaux : selon convention